

Monseigneur

187.

Permettez moy, ce vous en supplie Ben Suis,
"Plément que ce viens vous interpellé, &
"importuner avec ce Paquet, non obstant
toutes vos grandes, & plus grandes occu-
"pations serieuses, & importantes, puis que
maintenant vous possédez les qualitez de
deux, encore que la jalousie du defunct
ne vous en donne ses empeschemens. Ne
doubtant point ou Monsieur votre frere
se rendra le plus en plus capable à vostre
soulagement pour le support d'un si grand
fardeau. A quoy le bon Dieu vous octroye
ses divines graces, & à moy celles qui
me pourroient rendre capable de verifier
qu'en effect je suis, comme vous m'en
avez voulu obliger toujours

Monseigneur

Vostre tres humble serviteur

Amstredam le 24.
de fev. 1685. N. 1. 1. 1.

J. van der Meer

